

» PRESSE NATIONALE

Politique 



SONGON AGBAN / CHEFFERIE TRADITIONNELLE : BEUGRÉ MAMBÉ PLACE L'UNITÉ ET LA COHÉSION AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Le village de Songon Agban a renoué, le 20 décembre 2025, avec l'essence de ses valeurs ancestrales. Ce, à l'occasion de la présentation et de l'installation officielles du patriarche et de la matriarche du village, figures tutélaires de la mémoire collective. Deux personnalités majeures de la tradition atchan ont en effet été honorées : le patriarche N'Gbandui Akré Édouard, de la catégorie Gnando Dongba, et la matriarche Adjémén Awo Pauline, de la catégorie Gnando Djéhou. Cette cérémonie traditionnelle s'est muée en un moment fort de communion entre tradition et action publique, en présence du Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé. Le Chef du gouvernement a salué une institution garante de la stabilité des décisions et du renforcement de la cohésion sociale, avant d'appeler la chefferie traditionnelle à l'unité et à la cohésion au cœur de l'action publique.



CLÔTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE 2025 DU SÉNAT : KANDIA CAMARA SALUE LA VISION DU PRÉSIDENT OUATTARA

Le Sénat de la République de Côte d'Ivoire a clôturé, vendredi 19 décembre 2025, sa deuxième session ordinaire de l'année, dite session budgétaire, lors d'une séance solennelle présidée par Kandia Camara, présidente de l'institution. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée nationale, représentant le Chef de l'État, de membres du gouvernement, de présidents d'institutions, du corps diplomatique et de nombreuses personnalités. Dans son discours, Kandia Camara a exprimé sa gratitude au Président Alassane Ouattara pour son soutien constant au Sénat et a réaffirmé la détermination de l'institution à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de la vision présidentielle pour un développement durable.



AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE CÔTE D'IVOIRE : LE PROJET D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES LANCÉ

Le Projet d'appui à la mobilisation des ressources intérieures des collectivités locales (PAMRI-CI) a été officiellement lancé, le jeudi 18 décembre 2025, à Abidjan-Plateau. Cette initiative vise à transformer la gestion financière des communes ivoiriennes en renforçant leurs ressources propres face à une dépendance persistante vis-à-vis des transferts de l'État. Alors que la norme de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) fixe la pression fiscale à 20 % du Produit Intérieur Brut (PIB), la Côte d'Ivoire projette d'atteindre 17 % d'ici à 2028. C'est pour corriger ces déséquilibres, que le PAMRI-CI, financé par le Trésor français et mis en œuvre par Expertise France, entre en scène en partenariat avec la Direction générale de la décentralisation et du développement (DGDDL) et l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI).

Economie 

« RENDEZ-VOUS DES DOUANES » : LES INNOVATIONS DU NOUVEAU CODE EXPLIQUÉES

« Le nouveau Code des douanes et ses innovations ». Tel est le thème de la 30e session des « Rendez-vous des douanes » qui s'est tenue, le 17 décembre 2025. Elle a été animée par le colonel Gnakalé Charles, sous-directeur du contentieux et des affaires juridiques à la Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC). Il a indiqué que l'administration des douanes a engagé une série de réformes majeures, dont l'un des axes prioritaires porte sur l'actualisation de la loi n°64-291 du 1er août 1964 portant Code des douanes. Selon lui, plus de 55 ans après son adoption, plusieurs dispositions dudit Code sont inadaptées à l'environnement économique et institutionnel actuel de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'aux engagements internationaux du pays. Le conférencier a noté que le processus d'élaboration du nouveau Code des douanes a veillé à la conformité avec les instruments internationaux.

ZONE INDUSTRIELLE DE YAMOUSSOUKRO : SOULEYMANE DIARRASSOUBA LANCE LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE 70 HECTARES D'UN COÛT GLOBAL DE 18 MILLIARDS FCFA

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé, le mercredi 17 décembre 2025, au lancement des travaux d'aménagement d'un site de 70 hectares au sein de la zone industrielle de Yamoussoukro. Cette action s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique de transformation économique et de développement socio-économique de la capitale politique, a justifié le ministre. Ce projet structurant, piloté par la Société de gestion et de développement des infrastructures industrielles (SOGEDI), porte sur la réalisation d'infrastructures essentielles, comprenant notamment la voirie et le drainage, l'électrification, l'adduction en eau potable, l'assainissement des eaux usées, ainsi que le déploiement des réseaux de télécommunications. D'un coût global de 18 milliards de FCFA et une durée d'exécution estimée à 18 mois, ces travaux permettront de mettre à la disposition des opérateurs industriels des infrastructures modernes, fonctionnelles et pleinement adaptées aux exigences de l'activité industrielle.

INSERTION DES JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE : L'ARDCI ET SES PARTENAIRES DRESSENT UN BILAN À MI-PARCOURS DE LA MOD

Les représentants des Régions, des Districts autonomes, du ministère de la Promotion de la jeunesse, du BCP Emploi et des partenaires techniques et financiers ont ouvert, pour trois jours, l'atelier de bilan à mi-parcours de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) appliquée aux projets d'insertion des jeunes. Désormais déployée à grande échelle avec le PEJEDEC 3 dans les 33 collectivités territoriales, Jules Lella Konan, directeur exécutif de l'ARDCI et coordonnateur de la Cellule projets et expertise, a souligné la nécessité de tirer les enseignements de la mise en œuvre et de formuler des recommandations afin de renforcer la confiance du gouvernement et garantir la pérennité du dispositif. « Les activités de suivi menées en 2024 témoignent de l'engagement remarquable des Collectivités et de la montée en compétence des équipes locales », a affirmé Augustin Félix Kouassi, vice-gouverneur du District autonome de Yamoussoukro, représentant le président de l'ARDCI, Eugène Aka Aouélé.

COMPÉTENCES ET CERTIFICATION : LE COMITÉ DE PILOTAGE VALIDE LES RÉSULTATS DE DEUX ÉTUDES

Réuni le 16 décembre 2025, dans la salle de réunion du Bâtiment A du lycée technique d'Abidjan, le Comité de pilotage du projet (CPP) a tenu sa quatrième et dernière session de l'année sous la présidence de Moustapha Sangaré, directeur de cabinet du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA). La rencontre s'inscrit dans la continuité des réformes structurelles engagées pour moderniser le système de développement des compétences et renforcer la crédibilité des certifications professionnelles en Côte d'Ivoire. Au cœur des travaux figurait la validation du rapport final de l'étude d'élaboration du Cadre national de certification (CNC). Cet outil stratégique vise à harmoniser, structurer et rendre lisibles les certifications professionnelles, tout en facilitant leur

reconnaissance sur les plans national et international.



INTOXICATION ALIMENTAIRE À ANDÉ : UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION GOUVERNEMENTALE AUX CÔTÉS DES VICTIMES

11 enfants décédés, tel est le bilan de l'intoxication alimentaire qui a touché une cinquantaine de personnes dans le village d'Andé (Adzopé). En soutien aux victimes de ce drame, une importante délégation gouvernementale a visité le village, ce samedi 20 décembre 2025, lors de la levée de corps des personnes disparues. A l'occasion de cette rencontre pleine d'émotion, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a réaffirmé le soutien du Président de la République aux victimes. « Cette situation est inhabituelle. C'est un drame », a-t-il déclaré, avant de souligner les efforts du gouvernement ivoirien pour faire face à cette situation. « On a dépêché, ce qui est inhabituel, l'opération catastrophe-épidémie qui réunit les meilleurs experts de notre pays pour assister nos enfants », a précisé le membre du gouvernement.



RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME VACCINAL : L'INSP ET LE PEV PROPOSENT DES PISTES

Face à la stagnation des indicateurs de vaccination dans certaines zones du pays, l'Institut national de santé publique (INSP) et le Programme élargi de vaccination (PEV) ont livré, le 19 décembre 2025, les conclusions d'une étude stratégique visant à renforcer la performance du système vaccinal ivoirien. Réunis lors d'un mini-séminaire organisé à Abidjan-Plateau, des participants, représentants du ministère en charge de la Santé, responsables d'institutions nationales et partenaires techniques et financiers ont pris connaissance du rapport final de la recherche conduite avec l'appui technique et financier de l'Unicef. Menée dans 14 districts sanitaires répartis dans sept régions, ainsi que dans deux districts d'Abidjan 1 (Yopougon-Est et Abobo-Ouest), l'étude repose sur une méthodologie mixte, combinant analyses quantitatives et qualitatives. Elle examine trois dimensions clés de la performance vaccinale : l'offre de services, la demande des populations et l'environnement favorable, notamment communautaire et institutionnel.



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) : WURI ET LA CNAM RENFORCENT LEUR SYNERGIE

Un atelier de restitution du Plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) du Projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), mis en œuvre depuis 2018 avec l'appui de la Banque mondiale, s'est tenu, le jeudi 18 décembre 2025, à Cocody-Angré. Il s'agissait de présenter les orientations du PEPP, collecter les avis et recommandations des parties prenantes sur les modalités d'identification, renforcer la collaboration interinstitutionnelle, coconstruire des pistes d'actions prioritaires en vue d'un enrôlement inclusif de masse à la Couverture maladie universelle (CMU). « Le projet Wuri a pour objectif d'accompagner la CNAM, aussi bien techniquement que financièrement, afin d'atteindre ses objectifs d'enrôlement à la CMU », a expliqué Pr Adouma Francis, spécialiste en sauvegarde sociale du projet Wuri. Dr Henri Dié-Kacou, conseiller technique, représentait, à l'occasion, Me Adama Kamara, ministre de l'Emploi et de la Protection sociale.



SALON AFRICAIN DE LA SANTÉ 2026 : PLUS DE 30 000 PARTICIPANTS ATTENDUS À ABIDJAN

Le Salon Africain de la Santé (SAS) accueillera plus de 30 000 participants nationaux et internationaux, du 15 au 17 avril 2026, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, pour transformer durablement le système de santé, réunissant des experts et acteurs de la santé. Cette information a été communiquée par le directeur des Infrastructures, de l'Équipement, de la Maintenance et du Patrimoine (IEMP), Yéo Pena, a rapporté le site du ministère en charge de la Santé. Placé sous le thème : « Vers une santé durable et inclusive pour tous en Afrique », ce salon dont le lancement est prévu pour le 22 janvier prochain sera non seulement une

plateforme stratégique, mais également un lieu de dialogue, de solutions concrètes et de partenariats.



ENGINS À DEUX ET TROIS ROUES : LA MESURE DE RESTRICTION DE CIRCULATION SUR LE BOULEVARD HOUPHOUËT-BOIGNY SUIVIE À 80%

La mesure interdisant les motos et tricycles sur l'axe central du boulevard Houphouët-Boigny, d'une longueur d'environ 7 km, est suivie à 80 %, selon le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation, Oumar Sacko. Cette information a été communiquée lors d'une rencontre avec les utilisateurs de motos et tricycles, le jeudi 18 décembre 2025, à Abidjan. Pour Oumar Sacko, ce bilan est jugé satisfaisant en matière de réduction des accidents. « On doit passer à 100 %. Donc, on va s'appuyer sur le district d'Abidjan et la direction de la police nationale pour accentuer la surveillance », a-t-il souligné. De plus, Oumar Sacko a noté qu'au moins 800 motos ont été saisies pour indiscipline et mises en fourrière à la Préfecture de police d'Abidjan. (Source : CICG)

Culture ⓘ



DROITS D'AUTEUR : 2,5 MILLIARDS DE FCFA AUX ARTISTES

Le Directeur de la répartition au Bureau Ivoiriens du Droit d'Auteur (BURIDA), Dr Maxime Ehouman, a annoncé que l'institution a entamé, dès le 15 décembre 2025, à la répartition de plus 2 525 376 157 FCFA aux artistes. « Les montants distribués sont de 1 604 445 140 FCFA au titre du droit d'auteur et 920 931 017 FCFA au titre des droits voisins, ce qui s'élève à 2 525 376 157 FCFA », précise-t-il. Pour cette session de répartition, il a révélé qu'elle concerne au total 9 648 bénéficiaires, dont 7 728 bénéficiaires masculins et 1 920 bénéficiaires féminins. Les bénéficiaires membres du BURIDA sont au nombre de 8 967 et que les bénéficiaires du SMIG sont au nombre de 4 371. Le conférencier a en outre ajouté que cette répartition couvre les périodes de juillet, août et septembre 2025, ainsi que plusieurs catégories de droits : la musique pour les droits classiques, la reproduction mécanique (DRM), les droits relatifs aux séances occasionnelles (SO), les musiques d'attente téléphonique (CRBT).

Sport ⓘ



CAN 2025 – A 72 HEURES DE LEUR ENTRÉE EN COMPÉTITION : LES ÉLÉPHANTS ET LEURS SUPPORTERS CONFIANTS

Marrakech, la ville ocre, respire déjà au tempo des champions d'Afrique. À trois jours de leur entrée en compétition, les Éléphants de Côte d'Ivoire avancent avec la majesté de leur surnom. Le mercredi 24 décembre, à 17h30, le Grand Stade sera le théâtre de leur première bataille face aux Mambas du Mozambique. Après avoir soulevé le trophée à Abidjan lors de l'édition précédente de la CAN, les hommes d'Émerse Faé s'apprêtent à écrire un nouveau chapitre de leur légende. Le capitaine Franck Kessié, figure de proue, incarne cette détermination tranquille : l'objectif est clair, rallier la finale du 18 janvier 2026. À Abidjan, la ferveur populaire est à son comble. Dans les quartiers de la capitale économique ivoirienne, les supporters se rassemblent autour des écrans, impatients de voir leurs héros entrer en scène. La sélection ivoirienne et les supporters sont confiants pour cette campagne au Royaume chérifien.



JAJ ANGOLA 2025 : LA CÔTE D'IVOIRE S'OFFRE 9 MÉDAILLES

La Côte d'Ivoire a marqué de son empreinte la 6^e édition des Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ), organisée, du 10 au 20 décembre 2025, à Luanda, en Angola. La délégation ivoirienne repart avec neuf médailles (1 or, 5 argent et 3 bronze), un bilan qui confirme la montée en puissance de la relève sportive nationale et témoigne d'une dynamique prometteuse à l'échelle continentale. Le taekwondo s'est imposé comme la locomotive de cette moisson. Le 19 décembre, Fofana Ami Sarah a brillé en décrochant l'unique médaille d'or ivoirienne dans la catégorie des -49 kg, offrant à son pays une victoire éclatante. La Côte d'Ivoire, forte de ses neuf médailles, s'inscrit désormais parmi les délégations qui comptent et confirme que l'avenir du sport ivoirien repose sur une génération talentueuse, déterminée et prête à écrire

de nouvelles pages de gloire.

» VU SUR LE NET

Economie 



LE BARRAGE DE GRIBO-POPOLI ACHEVÉ À 100 % : UN PROJET STRUCTURANT VISANT À RENFORCER LE POTENTIEL ÉLECTRIQUE NATIONAL

Après quatre années de travaux, le barrage de Gribou-Popoli, érigé sur le fleuve Sassandra, est maintenant opérationnel et sa mise en service officielle est imminente. Ce barrage intègre des innovations techniques et environnementales afin de réduire son impact sur la biodiversité, l'agriculture et la pêche. Avec une puissance installée de 112 Mégawatts et une capacité de production annuelle estimée à 580 Gigawattheures, le barrage de Gribou-Popoli se positionne comme l'un des fleurons de l'équilibre du mix électrique. « Pilier essentiel de la sécurité énergétique, cet ouvrage d'envergure va renforcer de manière significative la capacité de production électrique de la Côte d'Ivoire », estime Yasmine Ouraga, cadre d'assurance. Ce projet à impact socio-économique tangible est bâti sur une superficie de 700 hectares, avec une hauteur maximale de 18 mètres et un débit de 700 m³/s. L'ouvrage a nécessité un investissement de 247,28 milliards FCFA et généré d'importants emplois. (Source : CICG)



GOUVERNANCE : REMISE DE DIPLÔMES À 120 JEUNES DU PROJET PAGDS FORMÉS EN GESTION FINANCIÈRE ET PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Quelque 120 jeunes, bénéficiaires du Projet d'amélioration de la gouvernance pour la délivrance des services de base aux citoyens (PAGDS), un programme financé par la Banque mondiale et piloté par le ministère ivoirien des Finances et du Budget, ont reçu leurs diplômes, le mardi 16 décembre 2025, à Abidjan, après une formation de 10 mois selon les procédures de la Banque mondiale. Ces impétrants ont reçu une formation théorique et pratique dans plusieurs modules, à savoir, la passation des marchés publics, la gestion financière et comptable, le sous-évaluation et la gestion environnementale et sociale. Placé sous la tutelle du ministère des Finances et du Budget, ce projet vise à soutenir l'État de Côte d'Ivoire dans ses réformes pour une gestion publique respectant les normes de bonne gouvernance. Au cours de cette cérémonie, Vassogbo Bamba, directeur de cabinet adjoint du ministre des Finances et du Budget, a salué la tenue de cette formation.



APPEL AU RETOUR DES ÉTUDIANTS APRÈS LES ÉTUDES / MASSAGNÉ BAMBA (MINISTÈRE DE LA JEUNESSE) : « NOTRE MESSAGE PASSE BIEN, LE SUJET LES INTÉRESSE »

La dernière étape de la campagne nationale de sensibilisation des étudiants ivoiriens de la diaspora au retour au pays après les études s'est tenue, le 12 décembre, à l'Université Iipe, à la Riviera 2. Cette rencontre a été l'occasion pour Massagné Bamba, sous-directrice de la communication au ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, de dresser un premier bilan de l'initiative. « Notre message passe bien. À chaque séance, après les présentations, nous constatons que les étudiants posent énormément de questions, souvent très pertinentes. Cela prouve que le sujet les intéresse et qu'ils gardent à l'esprit que, s'ils partent se former à l'étranger, ils doivent revenir servir leur pays. En plus, ces échanges nous permettent de créer un réseau avec eux », s'est-elle félicitée.

SANTÉ : LE NOUVEAU POLE GYNÉCO-PÉDIATRIQUE DU CHU DE COCODY AMÉLIORE LA PRISE EN CHARGE DU COUPLE MÈRE-ENFANT

La Côte d'Ivoire accorde une importance particulière à la santé de la mère et de l'enfant, en investissant dans des infrastructures sanitaires modernes et accessibles. À Abidjan, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody dispose d'un pôle gynéco-obstétrique et pédiatrique de dernière génération, opérationnel depuis le 25 juillet 2023. Cette infrastructure moderne de quatre niveaux, d'une capacité de 150 lits, regroupe l'ensemble des spécialités dédiées à la prise en charge des femmes, des nouveau-nés et des enfants. Doté d'un plateau technique aux standards internationaux, le pôle fonctionne 24h/24 et 7j/7, permettant une prise en charge rapide et sécurisée des urgences obstétricales, néonatales et pédiatriques. Les patients bénéficient de soins spécialisés de qualité à des coûts accessibles, conformément à la politique gouvernementale de santé pour tous. La centralisation des services de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie médicale et chirurgicale, des blocs opératoires et des urgences améliore la continuité des soins et réduit les délais d'intervention. (Source : CICG)



SÉCURISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LES DISPOSITIFS DÉJÀ DÉPLOYÉS POUR LA PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES

Depuis le 1er décembre le dispositif est en place. Comme chaque année, le gouvernement mobilise les Forces de défense et de sécurité pour permettre aux populations de passer de beaux moments de réjouissances. 263 saisies dont 155 voitures et 108 engins à deux et trois roues pour diverses infractions et 332 tests systématiques réalisés dans le cadre de la lutte contre l'alcool au volant. Tel a été le bilan de la mi-journée, après le lancement de l'opération « Épervier sur nos routes 2025 », le 1er décembre. Depuis l'opération se poursuit pour sécuriser les déplacements pendant la période des fêtes de fin d'année. Et les éléments déployés dans le cadre de ce dispositif sont visibles sur les grandes artères et axes stratégiques. Cette opération qui bénéficie du soutien du ministère des Transports porte sur le contrôle du certificat de visite technique, l'assurance auto, les plaques d'immatriculation, l'état des vitres, les vignettes, le permis de conduire. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



COMPTABILITÉ DES MATIÈRES : LES GESTIONNAIRES DU PATRIMOINE PROPOSENT TROIS TEXTES RÉGLEMENTAIRES RÉVISÉS À GRAND-BASSAM

Une quarantaine de gestionnaires du patrimoine ont proposé des amendements à trois textes réglementaires clés, à l'issue d'un séminaire de validation tenu du 16 au 19 décembre 2025 à Grand-Bassam, en vue d'harmoniser le cadre juridique de la comptabilité des matières, corriger ses dysfonctionnements et de lever les incompréhensions observées. Au terme des travaux, vendredi 19 décembre, le sous-directeur du Contrôle de la Comptabilité des Matières, Gnamien Konan Théodore, a détaillé ces propositions portant sur le décret n°2018-928 du 12 décembre 2018 relatif à la comptabilité des matières, le décret n°2019-924 du 6 novembre 2019 portant statut du gestionnaire du patrimoine, et l'arrêté interministériel n°353 du 4 mars 2020 fixant les procédures de gestion des matières. « Ces amendements, déjà transmis à notre hiérarchie pour validation, assurent une meilleure cohérence entre ces textes », a-t-il expliqué.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



 +225 07 87 36 36 36  Centre d'appel du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable